

Image not found or type unknown



Facture permis de construire

Par **marie**, le **05/11/2009** à **21:30**

Bonjour,
Bonjour,
Je suis divorcée depuis un an avec mon ex. Je viens de recevoir une facture pour le permis de construire de sa maison, c'est moi qui avait fait la demande du permis de construire et la facture est adressée à mon nom. Or, ce bien ne m'appartient plus depuis le divorce. Je voudrais savoir si c'est moi qui doit payer la facture. Merci d'avance de votre rapidité de réponse.